



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 1<sup>er</sup> MARS 2022 A 20 HEURES**

Présents : M. Roland ONIMUS, Maire – MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mmes Edith ZANINETTI, Martine LUTHRINGER, Adjoints.

MM. Pierre REMY, Thierry SALTZMANN, Jean-Luc LINDECKER, Daniel GODINAT, Dominique RUEFF, Bernard RAILLARD, conseillers municipaux.

Mmes Céline MIEHE, Nathalie BERNARD-WACK, Claire RADZUWEIT, Erika HELM-KUPPEK, conseillères municipales.

Absentes excusées : Mme Linda MANA, procuration à M. Thierry SALTZMANN  
Mme Anne MANDRAS, procuration à Mme Céline MIEHE

Absent : M. Guillaume SEVIN.

Date de la convocation : 24.02.2022

**ORDRE DU JOUR**

1. Appel des conseillers.
2. Lecture de l'ordre du jour.
3. Nomination du secrétaire de séance.
4. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
5. Règlements salle des fêtes et Maison du Citoyen : approbation.
6. Convention de participation financière Commune de BANTZENHEIM / M2A pour transport des jeunes.
7. Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 : préparation du bureau de vote.
8. Délégation de signature : informations.
9. Informations présentées par les adjoints.
10. Divers.

**Message de M. le Maire : "Moi-même, maire et mes quatre adjoints, condamnons fortement l'intrusion russe en Ukraine. C'est contre tout principe de la démocratie et nous sommes de tout cœur avec la population ukrainienne meurtrie. Le Conseil Municipal s'y associe."**

**1. APPEL DES CONSEILLERS**

**2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Est désignée Madame Martine LUTHRINGER.

Avant d'aborder les points suivants, M. le Maire tient à apporter une précision suite à la remarque de M. Guillaume SEVIN quant à la reconnaissance du vote "NON EXPRIME". Après confirmation des services de la Préfecture, le vote "NON EXPRIME" s'applique bien en matière d'élections mais pour les délibérations du Conseil Municipal 3 votes sont reconnus : POUR, CONTRE et ABSTENTION.

#### **4. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE**

M. Daniel GODINAT demande des explications à M. Bernard RAILLARD sur son intervention du précédent conseil relative à l'utilisation du matériel communal par le personnel. M. Bernard RAILLARD précise qu'après un échange avec un agent communal, la réponse apportée par M. le Maire diverge. // M.le Maire se renseignera et apportera une réponse ultérieurement.

Le procès -verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents à la séance du 25 janvier 2022.

#### **5. REGLEMENTS SALLE DES FETES ET MAISON DU CITOYEN : APPROBATION**

Suite aux observations émises lors de la dernière séance, les différents règlements ont été réécrits en tenant compte de celles-ci et en formalisant une présentation identique pour les deux salles.

Mme Céline MIEHE a fait une proposition de règlement dont copie a été remise à chaque conseiller.

Le Conseil Municipal décide de reporter cette décision à une prochaine réunion. Un groupe de travail est constitué de Mmes Edith ZANINETTI, Céline MIEHE, Claire RADZUWEIT et Nathalie BERNARD-WACK pour travailler sur ce document.

#### **6. CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE COMMUNE DE BANTZENHEIM/M2A POUR TRANSPORT DES JEUNES**

Dans le but de favoriser le transport des jeunes et promouvoir l'accès aux transports en commun, la Commune de BANTZENHEIM a décidé en 2021 de prendre en charge 50 % du coût de l'abonnement annuel "moins de 26 ans" pour les jeunes de BANTZENHEIM jusqu'à leur 18<sup>ème</sup> année. Pour l'année scolaire 2021-2022, la Commune a remboursé directement les bénéficiaires ou leur représentant légal.

Pour les années suivantes, afin de faciliter les démarches des familles, il est proposé que SOLEA, exploitant du service public de transport urbain de MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION, puisse commercialiser directement aux bénéficiaires un abonnement à prix réduit, correspondant à la part restant à la charge des familles. La Commune de BANTZENHEIM prend en charge la part restant du prix des abonnements distribués et remboursera le solde directement à SOLEA.

L'objet de la présente convention est de fixer les modalités pratiques de ces opérations de distribution et de facturation.

Mme Claire RADZUWEIT demande l'âge limite pour la prise en charge. M. Jean-Marc PILOT lui précise : 18 ans.

Mme Nathalie BERNARD-WACK trouve le délai de résiliation important. M. Dominique RUEFF indique que c'est normal pour la prise en charge des changements par SOLEA.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette convention.

## 7. ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 10 ET 24 AVRIL 2022 : préparation du bureau de vote

Le tableau, pour la préparation du bureau de vote des 10 et 24 avril prochain, est remis à chaque conseiller pour déterminer leur tranche horaire.

## 8. DELEGATION DE SIGNATURE : INFORMATION

### 8.1 Droit de préemption pour information

Demandes présentées par :

- ↳ SCP FAUSTHER-GARESSUS, notaires à NEUF-BRISACH. Propriété sise 13 rue de l'Eglise, d'une superficie de 3 a 01 ca, cadastrée section 4 n° 281/6.
- ↳ Maîtres Olivier VIX - Nathalie FAUCHER, notaires à ROUFFACH. Propriété sise 4 rue des Merles, d'une superficie de 7 a 27 ca, cadastrée section 24 n° 224/13.
- ↳ Maîtres Michèle BARTH - Isabelle BASTIEN-BOISUMEAU, notaires à ENSISHEIM. Propriété sise 4 rue de Bâle, d'une superficie de 2 a 28 ca, cadastrée section 2 n° 47.
- ↳ Maîtres CHAUVIN & BASCH, notaires à MULHOUSE. Propriété sise 10 A rue des Jardins, d'une superficie de 15 a 29 ca, cadastrée section 1 n° 310/5.

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

## 9. INFORMATIONS PRESENTEES PAR LES ADJOINTS

**Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire**

### 9.1 Ecole

Décision de suppression d'une classe à l'école de BANTZENHEIM. Entretien avec l'Inspectrice pour modifier la décision. La situation sera revue en avril après les derniers chiffres (inscriptions en maternelle, redoublement et nouveaux arrivants).

Mme Claire RADZUWEITT demande que soit pris en compte les naissances à venir. // C'est déjà fait.

#### 9.1.1 Conseil d'école le 10 mars

Point d'étape avec l'animateur sportif : les retours des écoles sont très positifs et l'animateur est force de proposition pour des animations externes aux écoles dans le cadre des missions qui lui ont été confiées par les communes de la bande rhénane.

### 9.2 Animation/culture

Médiathèque : réunion le 2 mars pour le budget et les animations.

Marché de Noël : réunion avec les associations qui proposent des animations pour Noël en vue de l'organisation d'un marché de Noël en 2022.

### 9.3 Conseil des enfants

Réunion du groupe de travail le 8 mars pour validation du règlement et la préparation des élections à la rentrée 2022/2023.

## 9.4 SPLEA

La Commune souhaite proposer des projets de conventions à la SPLEA et à M2A de manière à ce que les travaux d'entretien soient effectués par les services techniques de la mairie (en régie) puis refacturés à la SPLEA ou à la M2A en fonction des travaux locataire ou propriétaire.

## 9.5 Syndicat d'électricité

Réunion du comité syndical le 22 février. Validation d'une aide pour la Commune de BANTZENHEIM concernant la résorption du vieux réseau électrique basse tension (30 % du montant des travaux), l'enfouissement du réseau électrique (40% du montant des travaux) et la rénovation de l'éclairage public (30 % du montant des travaux).

## 9.6 OMSAL

Réunion du Comité Directeur le 3 mars pour l'organisation de la fête des rues.

**Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire**

## 9.7 Travaux

**9.7.1 Pôle médical** : extérieur en voie de finition, l'échafaudage sera retiré sous quinzaine, le second œuvre suit son cours.

### 9.7.2 Salle de convivialité

Après passage de la commission technique, les devis ont été validés. Les travaux seront effectués après la période de chauffe (après dépose des radiateurs).

### 9.7.3 Maison du Citoyen

Chauffage/VMC Maison du Citoyen : modification totale du système de chauffage envisagé (avec récupération du chauffage au sol), chauffage d'appoint médiathèque par caissettes plafonds réversibles (chaud/froid pour climatisation) :

- ↳ Devis de réparation pour remplacement de la pompe à chaleur par une pompe à chaleur LENNOX pour un montant hors taxes de 21 996,00 €.
- ↳ Devis du remplacement du système de chauffage avec dépose de la PAC existante, installation DRV réversible avec unité extérieure, intérieures, module hydraulique basse température, liaisons frigorifiques, traitement plancher chauffant, essais d'étanchéité, gestion centralisée, etc... pour un montant hors taxes de 36 089,35 €.

### 9.7.4 Maison pour Tous

Travaux commencés : semblent se dérouler correctement.

Pour rappel, la mairie n'est pas maître d'ouvrage de ce chantier.

### 9.7.5 Relamping

En cours dans la rue de Strasbourg (parking du cimetière fait depuis ce week-end).

### 9.7.6 Entretien des bâtiments

Calendrier pour planning peinture fait, travaux vont être engagés (école maternelle, salles mairie...).

Ferme-portes changés à l'église.

### 9.7.7 Piétos

Posés rue de Strasbourg sur passage piéton vers périscolaire.

**9.8 Visio conférence** le 27 janvier avec les élus délégués aux personnes âgées.

### 9.9 A.U.R.M.

Rencontre le 7 février à 10 h avec Mme BEGOC de l'A.U.R.M.

Nous enverrons une convention pour partenariat d'études pour la rue de Bâle.

### 9.10 COPIL pôle médical

Rendez-vous le mercredi 2 février à 14 h 30 à MULHOUSE avec M. CALABRO, Directeur Général de la Fondation de la Maison du Diaconat : accord pour nous apporter une aide à la présentation des locaux avec élaboration du site, à la recherche de médecins et à la gestion future.

M. MACIAS, présent à la réunion du Copil le mercredi 16 février à 18 h, nous enverra des propositions de conventions.

Médecin contacté par M. PILOT.

Sera présent le 23 mars à 19 h pour présenter ses propositions d'une aide possible dans la recherche de médecins.

### 9.11 Festivités du 14 Juillet

Commande faite le jeudi 3 février pour les festivités du 14 juillet (à confirmer pour le 13, administratif fait). Le tir étant confié à une société, M. Bernard RAILLARD demande si les pompiers seront présents. // Oui. M. Thierry SALTZMANN demande si c'est exceptionnel. // Non, désormais le tir sera assuré par la société fournissant le feu d'artifice.

### 9.12 CPI

Réunion le 3 février à la caserne de pompiers de BANTZENHEIM avec M. ADAM pour définir les travaux souhaités

### 9.13 RIS de Gare de BANTZENHEIM

Réunion en mairie le vendredi 25 février pour implantation panneau relais cyclistes avec déplacement en gare pour proposition d'implantation à voir avec la SNCF.

Rappel que le musée de la Moto est labellisé.

### 9.14 Enfouissement réseau rue de Battenheim

Marché déjà lancé, retour des offres pour le jeudi 3, analyse des offres pour le 10 mars pour attribution marché par la CAO. Travaux possibles : avril/mai.

<b>Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire</b>
--

### 9.15 Vie associative

AG Canine le 25.02 : bilan 2021. Peu d'activité. Nombre de membres reste stable. Nouveau président : M. SCHUPP.

### 9.16 Commission info

Réunion le 08.02 pour finaliser l'acquisition du panneau lumineux. Remplacement des panneaux avec plans du village → en cours de réflexion. Travail sur le bulletin communal et le flash info.

**Informations communiquées par Mme Martine LUTHRINGER, 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire**

### 9.17 Sécurité

Réunion le 09.02 sur le Plan Communal de Sauvegarde → mise à jour presque terminée. Attente de la date de présentation au Sous-Préfet.

### 9.18 Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Sujet : la justice de proximité (petite délinquance, incivilités...) en présence des services de la Préfecture, Gendarmerie, Brigades Vertes, Procureur. Concernait les communes du Nord. M. le Maire a échangé sur les problèmes de vitesse, du passage des camions et des conflits de voisinage. Bilan 2020/2021 : baisse des incidents au niveau sécurité routière, des interventions. Plus d'actions de prévention.

### 9.19 Environnement

Réunion le 23/02 sur la transition écologique. Mise en place d'une action pour inciter les administrés à fleurir les balcons et terrasses en proposant un bon de participation de 15 € par la Commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Suite à l'interrogation de M. Thierry SALTZMANN, il s'agit d'une incitation au fleurissement et non d'un concours.

### 9.20 Festivités du jumelage

Hésitation du Maire de GONTAUD. En accord avec celui-ci, un questionnaire sera adressé aux familles de BANTZENHEIM et de GONTAUD pour connaître leurs attentes.

**9.21 SIVOM** : a participé à une réunion le 04.02.

## 10 DIVERS

### 10.1 A.U.R.M.

Présentation de la convention de cadrage. Cela représente une aide précieuse de gens compétents en matière d'urbanisme. La contribution s'élève à 19 000 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette convention.

**10.2 Syndicat Mixte de l'EHPAD des Molènes** : fin du chantier.

**10.3 Forum de la M2A** : le 21.03.

### 10.4 Commissions

Le Conseil Municipal valide l'entrée de Mme Claire RADZUWEIT dans les commissions suivantes : culture/animation, environnement et festivités du jumelage.

## 10.5 Anniversaires

- ↪ Mme Francine SEILLER
- ↪ Mme Jeanine ONIMUS
- ↪ Mme Anne-Marie LACOMBE
- ↪ M. René WERMELINGER

## 10.6 Noces de diamant

M. et Mme Gabriel SERVES

Remerciements de leur part pour le panier garni.

## OBSERVATIONS DES ELUS

M. Jean-Marc PILOT propose de contacter l'Association des Maires du Haut-Rhin pour savoir ce qui est mis en place pour une aide en faveur de l'Ukraine.

M. Pierre REMY propose aussi de contacter l'Association "Les enfants de Tchernobyl".

D'autre part, il demande s'il ne serait pas possible d'installer une barrière à la plateforme des déchets verts, afin de limiter l'accès à certains usagers ? // A voir avec le SIVOM.

M. Daniel GODINAT préfère que les non bénéficiaires de ce service viennent déposer leurs déchets verts sur notre plateforme que de les retrouver dans les champs.

M. Roland ONIMUS demande si les habitants peuvent bénéficier du paillage ? // A voir.

M. Dominique RUEFF relève le problème de numérotation des propriétés GROSHENY situées derrière le cimetière mais numérotées rue de Strasbourg.

M. Pierre REMY signale que l'Impasse de la Bibliothèque n'étant pas indiquée cadastralement, cela occasionne des soucis de courrier pour un habitant de cette rue. // Le nécessaire sera fait.

Mme Nathalie BERNARD-WACK informe le Conseil que, lors de son changement de filtre de son adoucisseur, celui-ci était rempli de particules couleur marron. // Renseignements pris auprès du responsable du service technique, il s'agit de présence de particules de biofilm suite à une réparation d'une fuite rue de Bâle. D'autre part, elle souhaiterait que les dates de battues soient indiquées dans le "Bantzenheim, ça bouge".

Mme Céline MIEHE demande si aura lieu une opération de nettoyage de printemps ? // A prévoir sur fin mars. M. Frédéric BRENDER se dit découragé par le manque d'engagement des citoyens.

M. Jean-Marc PILOT en profite pour solliciter plus d'investissement des membres du Conseil Municipal. D'autre part, il évoque un courrier reçu d'un Bantzenheimois qui se plaint de la présence de déjections canines sur les espaces publics. Un article paraît régulièrement dans le "Bantzenheim ça bouge" rappelant aux propriétaires de chiens de la mise en place de distributeurs de sacs leur permettant de ramasser ces déjections.

M. Bernard RAILLARD adresse, de la part de sa mère, des remerciements pour l'opération de capture de chats errants.

Mme Edith ZANINETTI adresse ce message à l'attention de M. SEVIN, M. RAILLARD et Mme HELM-KUPPEK en réponse à leur article paru dans le bulletin communal :

"D'aucuns sourient quelque peu à la vue de fautes d'orthographe qui se glissent subrepticement au cœur de document, or, bien peu de doutes subsiste quant à l'appellation NEFERTITI-ZANINETI, mal orthographié également dans le bulletin communal (peut-être à dessein ?) Je souhaite donc répondre par un message qui sort de mon ordinateur.

Il me vient en priorité à l'esprit de vous adresser des remerciements. En effet, ma mère, admiratrice inconditionnelle de la civilisation égyptienne, n'avait pas manqué de faire découvrir en 1967 à ses ados la superbe exposition Toutankhamon à PARIS en nous laissant à son décès une documentation fournie. Elle doit donc être ravie dans son tombeau de mon assimilation à l'une des plus célèbres reines d'Egypte NEFERTITI (dont le nom signifie "la belle est venue" ou "la parfaite est arrivée"), grande épouse royale d'AKHENATON... En conséquence, pour me replonger dans ce contexte historique hors du commun, j'ai repris la lecture des romans bien documentés de Christian JACQ avec la certitude finale d'un à-venir très positif. Je signale qu'au cours du long demi-millénaire que dura le Nouvel Empire, avec la splendeur impériale de la XIIIe Dynastie, des projets grandioses et de profondes évolutions culturelles furent réalisés...

Un bémol toutefois concernant l'utilisation du mot "quarterons", force est de constater que la définition du dictionnaire évoque un terme si péjoratif que je ne sais pas vraiment à qui il peut être appliqué.

Je tiens à revenir sur l'extraordinaire investissement d'Erika HELM au plus près des habitants de Bantzenheim qui a transporté des personnes âgées du village souhaitant se faire vacciner et je ne tiens pas à mettre en doute son engagement. Il est curieux cependant qu'aucune mention n'est faite des élus bantzenheimois qui ont participé à l'organisation des séances du vacci-bus ? Qu'en est-il du personnel du secrétariat, sollicité par l'adjointe en charge de la question dans des délais très brefs, qui a passé plus de 140 coups de fils pour contacter les habitants concernés ? Quelles personnes de la municipalité ont sacrifié de leur temps pour se rendre à Chalampé lors des séances de vaccination pour s'assurer, avec les volontaires de Bantzenheim chargés du suivi administratif, du bon déroulement des opérations ? Travailleurs de l'ombre, ignorés, rabaissés, dénigrés, mais travailleurs quand même...

Dans un autre domaine, comme j'avais -et que j'ai toujours- la plume facile, je vous informe que j'avais obtenu au cours de ma scolarité un premier prix de Français... Je me permets à ce titre de vous signaler que le terme "sieur" est impropre pour me désigner, ce vocable ne convenant qu'à identifier une personne de sexe masculin. Quoique, en philosophant quelque peu avec la théorie du genre actuelle, "iel" peut aussi bien jouer avec une voiture qu'avec une poupée, voire un sceptre !

Enfin, vous souhaitez sans cesse que l'on vous rende des comptes, voire vous nous accusez de vous en raconter... Ni l'orthographe, ni le sens ne sont les mêmes, mais on dit aussi que les bons comptes font les bons amis. Pour ce qui me concerne, les comptes ne sont pas bons et je vous rappelle qu'étant membres de bien des commissions, vous avez accès à toutes les informations qui vous sont fournies au fur et à mesure des séances, à condition bien sûr d'y assister et d'y apporter un savoir-faire compréhensible, adapté et constructif pour notre village pour lequel nous n'avons tous, du moins je l'espère, qu'un seul but : entretenir et améliorer au mieux des possibilités de chacun et des exigences légales, une qualité sereine de vie.

Edith ZANINETTI-NEFERTITI, Adjointe du Pharaon."

La séance est close à 21 h 35.